L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1876. — 50me. Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN. 28 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valeton, moulin à vapeur, sis à l'angle des rues Decatur et Quartier.

Par S. Guinault, rue Mandeville, derrière l'Hôpital de Luxembourg, une vacherie.

Par D. E. Morphy & Son, au No 22 rue Decatur, en face de la Douane, articles de ménage, &c.

Aussi, au No 63 de la rue des Magasins—produits de l'Ouest, groceries, &c.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—habillements, couvertures, marchandises sèches et lingerie.

Produits de l'Ouest et groceries, à l'encan, aujourd'hui. Voir l'annonce de D. E. Morphy & Son.

Articles de ménage, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mardi, 28 novembre 1876.

VARIÉTÉS—Sothern dans le rôle de Dundreary.
ACADÉMIE—Maud Muller avec Mlle Geneviève Rogers.

Les expédients du Bureau des Retours.

Les personnages politiques du Nord qui assistent aux opérations du Bureau des Retours, commencent à être édifiés sur le caractère des procédés qui sont et seront employés ici pour renverser le résultat du scrutin. Les assertions faites à cet égard par les démocrates louisianais, étaient tellement fortes, que, malgré les précédents établis en 1872 et 1874 par des enquêtes congressionnelles, les membres des comités des deux partis hésitaient à croire que les radicaux osassent recourir de nouveau, dans une élection d'une si grande importance nationale, aux supercheries dont ils s'étaient rendus coupables il y a deux ans. Actuellement, les comités en ont assez vu pour avoir perdu toute illusion sur les méthodes employées pour fabriquer des majorités radicales en Louisiane.

Dans les incidents qui se sont produits depuis l'ouverture des séances du bureau, nous n'en citerons que deux qui serviront d'exemples et qui permettront de juger de la nature des expédients variés imaginés pour corriger des bévues nuisibles aux électeurs de Hayes ou pour réparer une omission et fournir un prétexte au bureau qui l'autorise à rejeter des votes démocratiques.

L'un de ces cas est celui de la paroisse Natchitoches; nous résumons les faits d'après le compte-rendu sténographique de la séance du 23.

Le paquet de la paroisse étant ouvert, le général Anderson lit la récapitulation des votes, certifiée et attestée sous serment et qui contient les résultats suivants:

Kellogg	2099	McEnery	1761
Burch	2099	Wickliffe	1761
Joseph	1558	St. Martin	1588
Sheldon	1558	Poché	1588
Marks	1558	DeBlanc	1588
Levisee	2092	Seay	1761
Brewster	1550	Cobb	1588
Joffrion	1558	Cross	1588

Pour gouverneur: Packard 2084, Nicholls 1776.

Le général Anderson a dit:

Je suppose que c'est ce à quoi le colonel Zacharie a fait allusion dans sa protestation, le fait que plusieurs des électeurs sont en arrière. Dans quelques wards on a négligé de voter des deux côtés pour une partie des électeurs, un peu plus du côté républicain que du côté démocrate.

Vérification faite, le Bureau s'aperçoit que la différence dans les votes vient de ce que dans un poll (le 11e) les républicains et les démocrates n'ont voté que pour trois des électeurs avec le résultat suivant:

Kellogg	541	McEnery	173
Burch	541	Wickliffe	173
Levisee	542	Seay	173

Gén. Anderson—Les cinq autres électeurs républicains perdent 541 votes et les cinq démocrates 173.

M. Smith.—Quelle est à ce sujet l'objection de M. Zacharie.

Gén. Anderson.—Il objecte à ce que les votes non donnés soient comptés, mais son objection n'a pas de raison d'être, attendu qu'ils n'ont pas été rapportés comme comptés d'aucun côté par les superviseurs. Les républicains ont perdu ainsi 541 voix et les démocrates 173. Je suppose que la manière dont c'est arrivé est qu'ils n'ont imprimé sur leurs bulletins que le nom des deux électeurs *at large* et celui de l'électeur du district.

Gouv. Wells.—Envoyez les documents au greffier pour qu'il les compile, tout est en règle. (*it is all right*).

Le sort de la paroisse Natchitoches paraît donc réglé dans cette séance du 23. Mais la nuit porte conseil. Les meneurs radicaux se disent que cinq des électeurs de Hayes ont perdu 541 votes ou une différence de 368 voix sur les cinq démocrates. Le même fait s'est reproduit dans plusieurs paroisses et il y a peut-être eu 3000 voix de perdues pour ces cinq électeurs. Il faut remédier à cela. La séance suivante nous indique ce qu'ils ont trouvé.

Le rapport lu le 23 et donnant le compte détaillé des votes pour chaque électeur était signé par E. K. Rose, enregistreur et superviseur d'élection de la paroisse Natchitoches, et attesté sous serment devant John Barlow, commis greffier de la cour du 17e district.

Voici, maintenant, ce qui s'est passé à l'ouverture de la séance du 24:

Gouv. Wells—Avant d'approuver le procès-verbal, je dois déclarer que j'ai reçu, *aussitôt après* l'ajournement hier, un rapport du supervisor des Etats-Unis de Natchitoches, qui va être lu et qui nous guidera dans notre décision.

"Conformément à mon devoir comme supervisor, je transmets mon rapport au sujet du ward 5 de cette paroisse et Etat. L'élection a été tranquille et paisible; à la fermeture du poll, il y avait en tout 719 bulletins dans la boîte; après un examen attentif, trois ont été écartés comme bulletins doubles, ce qui a laissé 716 bulletins à compter, sur lesquels les candidats pour président et vice-président et les électeurs présidentiels ont reçu le même nombre ou à peu près le même nombre de votes:

Rutherford B. Hayes 541 et R. B. Hayes 1 et Wheeler 543, électeurs présidentiels: Kellogg 541, Burch 541, Joseph 542, Brewster 542, Levissee 543, Sheldon 542, Joffrion 542, Marks 542.

Les électeurs de Tilden ont reçu:

McEnery	173	Wickliffe	173
St. Martin	173	Poché	173
De Blanc	173	Séay	173
Cobb	173	Cross	173

Tilden et Hendricks 171.

Mes raisons pour communiquer ce rapport sont; que d'abord on n'a pas jugé nécessaire de compiler le vote électoral excepté pour les deux électeurs *at large* et l'électeur du 4e district congressionnel. Depuis lors j'ai appris que c'était nécessaire. J'adopte ce moyen de corriger l'erreur.

J. P. LEWIS, supervisor des E. U.

Nous certifions que le rapport ci dessus est vrai et correct.

W. B. CARR,
GREEN EDWARDS,
— HUBBY.

Ce document ne porte aucune date et le président Wells, après avoir d'abord dit qu'il l'avait reçu aussitôt après l'ajournement de la séance de la veille, a déclaré ensuite que le document était arrivé avant mais qu'on l'avait oublié.

Les commissaires démocrates ont demandé s'ils pourraient contredire cette déclaration par des témoignages et cette permission leur a été refusée. Le bureau n'acceptera ni témoignages ni affidavits. Les bulletins dans les boîtes pourraient seuls contredire la déclaration; on télégraphiera de les envoyer, mais s'ils n'arrivent pas à temps, le bureau passera outre et accordera aux cinq électeurs les 541 voix qui ne leur ont probablement pas été données. Si la boîte arrive, nous offrons de parier à l'avance que les bulletins seront conformes au dire de MM. Lewis Carr et autres. Il n'est pas plus difficile d'ouvrir les sceaux d'une boîte que ceux d'un paquet et l'incident de la paroisse De Soto nous montre comment cela se pratique.

Dans la séance du 25, le paquet de la paroisse de Soto scellé et cacheté, expédié par la poste, timbré et reçu par le secrétaire du Bureau le 18 novembre, ainsi que le constate son livre d'entrée, contenait, entr'autres documents, un affidavit de C. L. Ferguson, enregistreur de la paroisse, attestant un état permanent d'intimidation de la part des démocrates contre les noirs, le dit affidavit fait et attesté sous serment devant le greffier Woolfley de la Cour des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, à la date de LA VEILLE, c'est-à-dire le 23 novembre.

Les membres du Bureau des Retours et leur greffier se sont vainement ingéniés à expliquer comment cet affidavit du 23 avait pu s'introduire dans un paquet scellé et reçu par la poste le 18. Le secrétaire a prétendu, après coup, mais trop tard pour tromper personne, avoir reçu un second envoi la veille.

La conviction de tous ceux qui ont assisté à cette scène a été que les sceaux avaient été brisés, le paquet ouvert, les affidavits introduits dedans et le paquet refermé et scellé à nouveau. Par qui, nous l'ignorons? Mais ce fait seul prouve que les procédés de 1874 sont remis en œuvre cette année.

On verra par le compte-rendu de la séance d'hier que le Bureau change ses règlements suivant les besoins et qu'après avoir enlevé aux démocrates la faculté de présenter des affidavits ex-parte, il va rétablir cette faculté en faveur des radicaux qui avertis à l'avance, seront à même d'en profiter.

Tous les expédients paraissent bons aux membres du Bureau des retours pour exécuter la consigne qu'ils ont reçue de [illegible] confisquer à nouveau la Louisiane au mépris de la volonté clairement exprimée de ses électeurs.

—E. Angaud, maison Ste-Anne.

ESSAYEZ UN PEU. NE RESTEZ PAS PAUVRES.—$20 PEUVENT GAGNER $50,000. GRAND TIRAGE EXTRA, L. S. L. C.

CAROLINE DU SUD.

Réunion de la Législature.

Journée émouvante en perspective.

C'est aujourd'hui que la Législature de la Caroline du Sud doit se réunir et, après le nouvel ordre de Grant mettant les troupes à la disposition du gouverneur Chamberlain, nous devons nous attendre à une seconde édition de la journée du 4 janvier 1875 à la Nouvelle-Orléans.

On sait que le bureau des compilateurs de cet Etat a, malgré l'ordre formel de la Cour Suprême, refusé de donner des certificats d'élection aux représentants démocrates de deux comtés. La Cour a déclaré que les certificats du greffier serviraient de titres aux élus, mais il est à présumer que Chamberlain, suivant l'exemple de Kellogg, interdira l'accès de la salle des séances aux démocrates placés dans cette position et qu'il emploiera les baïonnettes fédérales pour permettre à la majorité radicale d'organiser la Législature.

Cette intervention aura encore une autre conséquence. D'après les résultats réels de l'élection, les démocrates ont une majorité d'une voix en session réunie. Cela leur suffirait pour faire compter tous les votes donnés à Wade Hampton et le faire proclamer gouverneur. Avec une majorité radicale, Chamberlain compte faire rejeter les votes de plusieurs comtés de façon à renverser la majorité en sa faveur.

Dans une entrevue avec le rapporteur du *World*, il y a quelques jours, Chamberlain a dit que la décision du Bureau pourrait être l'ouverture d'un grand drame, auquel toute la nation serait appelée à prendre part; il a fait aussi la déclaration suivante:

Si la Législature, telle qu'elle sera finalement organisée, rejette certains comtés dont les résultats ont été attaqués en raison de fraudes illégales et que par sa décision je suis élu, je garderai certainement mon poste.

Chamberlain a dit encore que s'il y avait deux législatures, le gouvernement fédéral interviendrait comme il l'avait déjà fait dans des cas semblables.

On verra dans nos dépêches que des troupes fédérales doivent être placées aux portes de la Législature, et on y trouvera une protestation adressée au président des Etats-Unis.

Les membres du Bureau emprisonnés ont présenté une demande d'*habeas corpus* à la Cour de Circuit des Etats-Unis et ont été mis provisoirement sous la garde du marshal fédéral; l'affaire doit être plaidée demain.

Le Congrès se réunit lundi prochain, et ce qui va se passer aujourd'hui à Colombia, pourra donner lieu à une énergique protestation de la part de la Chambre. On pourra adresser à Grant la fameuse apostrophe de Cicéron à Catilina "Jusques à quand abuseras tu de notre patience?"

SAIN ET SAUF. LES RICHESSES VONT AFFLUER DE LA ROUE DE LA FORTUNE LUNDI. PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS.

—Maison Ste-Anne.

UN PRÉCÉDENT IMPORTANT.—Nous donnons ci-après une résolution adoptée par le Sénat des Etats-Unis, en 1873, sur motion de l'Hon. John Sherman, sénateur de l'Ohio, actuellement dans notre ville.

Il est résolu que le comité des privilèges et des élections est chargé d'instituer une enquête à l'effet d'informer le Sénat si l'élection d'électeurs pour la présidence et la vice-présidence a eu lieu en Louisiane et dans l'Arkansas conformément à la constitution et aux lois des Etats-Unis; quelles contestations se sont élevées sur la question de savoir quels ont été les électeurs choisis dans l'un ou l'autre de ces Etats; quelles mesures sont nécessaires pour prescrire et décider à l'avenir des contestations de ce genre. Que, dans le but d'atteindre promptement l'objet que le Sénat se propose par cette résolution, le comité aura le pouvoir de faire comparaître les personnes devant lui, de demander les documents, de prendre des témoignages, d'envoyer à son gré, un sous-comité chargé de recueillir des renseignements, et, si le service l'exige, le comité pourra employer des personnes compétentes et désintéressées ne demeurant ni dans l'un ni dans l'autre de ces Etats et les autoriser à prendre les témoignages susceptibles de décider une contestation quelconque provenant du choix d'électeurs dans l'un ou l'autre de ces Etats.

Le Sénat et la Chambre n'ont pas compté le vote de la Louisiane en 1873.

Les bureaux de retours, aux yeux de Mr Sherman et de ses collègues, n'avaient pas, alors, un pouvoir absolu, leurs décrets n'étaient pas sans appel.

—La liquidation des chaussures, échantillons centenaires, ne s'opère qu'à la Maison Ste-Anne.

TOUT RETARD EST DANGEREUX.—ACHETEZ VOS BILLETS TOUT DE SUITE.—GRAND TIRAGE EXTRA.—GROS LOT, $50,000.

C'EST LA QU'EST LE BON MARCHÉ. — Je vous conseille de nouveau, si vous avez à faire une emplette de meubles, d'aller chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Perdido et Rampart où vous trouverez des prix comparativement minimes, eu égard à l'élégance, la nouveauté et la solidité, tous les meubles dont vous pouvez avoir besoin, pour salon, salle à manger et chambres à coucher.

HATEZ-VOUS DE DEVENIR [illegible] IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS [illegible] TIRAGE EXTRA. GROS LOT [illegible]

—Voulez-vous un beau soulier, allez à la Maison Ste-Anne.

ACHETEZ MAINTENANT. N'ATTENDEZ PAS. VOUS N'AVEZ QUE QUELQUES JOURS. GRAND TIRAGE EXTRA. GROS LOT: $50,000.

LA COMPAGNIE D'OPÉRA ITALIEN.—Nous apprenons par M. Paulino, que M. de Vivo a engagé les artistes suivants pour la troupe d'opéra italien qu'il doit amener ici dans le courant de décembre.

Mme Fleury-Urban, contralto.
Mme Ilma de Murska, chanteuse légère.
Mme Palmieri, seconde forte chanteuse (Falcon).
M. Rosnati, ténor.
M. Tagliapietra, baryton.
M. [illegible], basse noble.

[illegible] Quant à la Palmieri, elle vient [illegible]. Les renseignements nous manquent sur les trois artistes du sexe masculin, mais leurs noms nous sont déjà connus.

M. De Vivo, étant retenu à New-York par suite d'une indisposition causée par la fatigue d'un long voyage et les soins qu'il a donnés à la formation d'une troupe lyrique digne de la scène de la Nouvelle-Orléans, a autorisé M. Paulino à faire circuler des listes d'abonnement à 30 représentations, ce que M. Paulino s'empressera de faire sous peu.

N'ATTENDEZ PAS. PROCUREZ VOUS VOS BILLETS. IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS. TIRAGE EXTRAORDINAIRE LUNDI PROCHAIN.

—Le Drapeau Rouge, Maison Ste-Anne.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE.—On nous prie d'annoncer que la représentation que cette association doit donner au bénéfice de sa bibliothèque, est renvoyée du 30 courant au dimanche 3 décembre pour cause majeure. Le contrôle sera ouvert le samedi 2 et le dimanche 3 à neuf heures du matin.

FAITES FORTUNE MAINTENANT.—ACHETEZ VOS BILLETS.—$20 SEULEMENT.—DEVENEZ RICHE AVANT LE JOUR DE L'AN.—TIRAGE EXTRA.

—Cherchez-vous une botte imperméable, allez à la Maison Ste-Anne.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—M. Sothern, le comédien populaire, a reparu hier soir au théâtre des Variétés après une absence de douze ans. Toutes les places étaient occupées. Au premier coup d'œil on pouvait juger que c'était un public d'élite. Des applaudissements prolongés ont accueilli l'artiste à son entrée en scène. Celui-ci, évidemment flatté de cette sympathique manifestation, a été d'un bout à l'autre de son rôle ce qu'il s'est toujours montré en Angleterre et aux Etats-Unis, acteur consommé et pétillant de verve. Le succès est assuré aux Variétés tant que durera l'engagement de M. Sothern.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Mademoiselle Geneviève Rogers, jeune actrice de talent et d'avenir, a fait son début devant le public de l'Académie, dimanche soir. La salle était comble et n'a pas marchandé ses applaudissements à la nouvelle venue. Celle-ci remplissait le rôle principal dans *Maud Muller*, et elle l'a détaillé avec beaucoup d'intelligence et de finesse. Mlle Rogers est du reste parfaitement secondée par les artistes qui tiennent les rôles accessoires. Maud Muller fera donc recette.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 11 novembre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

ALMANACHS.—On trouvera à la librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville des almanachs de commerce et de bureau pour 1877.

DANS CINQ JOURS LE GRAND TIRAGE EXTRA. ACHETEZ VOS BILLETS TOUT DE SUITE.

SOIERIES—GANTS—POPELINES—CACHEMIRES.—Le magasin de FELLMAN BROS., No. 125 rue du Canal, vient de recevoir de vastes assortiments de soieries, des gants de chevreau, des popelines et des cachemires, que ces messieurs vendent à des prix si bas qu'on fera bien d'aller en acheter de suite.

—Ste-Ann Shoe Store.

—On a dû inaugurer samedi dernier au Parc Central une statue en bronze élevée à Daniel Webster, le célèbre homme d'Etat américain. Cette statue est érigée près de la porte du Parc qui s'ouvre sur la 5e avenue, à la hauteur de la 72e rue. Le maire de New-York devait assister à la cérémonie et un discours prononcé par M. Evarts.

La statue est l'œuvre d'un sculpteur américain, M. Thomas Ball. Elle a été coulée à Munich.

—Botte du Pavillon.

IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS—ACHETEZ MAINTENANT. $50,000. 4 DÉCEMBRE. GRAND TIRAGE EXTRA.

GRANDS SACRIFICES.—On verra plus loin que MM. M. L. Byrne & Cie., 125 rue du Canal, se proposent de commencer dès demain, la vente des marchandises qu'ils ont achetées récemment à New York, d'une maison en banqueroute et qu'ils viennent d'étaler sur leur comptoirs. Afin d'en faciliter l'écoulement, ces messieurs annoncent qu'ils les vendront à des prix de sacrifices et invitent les dames à venir les examiner.

—New England Shoe Agency.

100 [illegible]

SI VOUS ÊTES HEUREUX—VOUS POURREZ GAGNER $50,000 AVEC $20. GRAND TIRAGE EXTRA LUNDI PROCHAIN.

—Le roi de la mode est le Père [illegible], rue Ste-Anne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU PÉLICAN.

La Société de Bienfaisance du Pélican a célébré son dixième anniversaire dimanche dernier. [illegible]

Pendant que cela s'accomplissait, le convoi funèbre d'un pompier de la compagnie 3 "Hope Hook & Ladder" [illegible]

[illegible]

Températures. [illegible]

Bureau [illegible]

La Cour de Circuit des E. U. [illegible]

Départ du gén. Phil. Sheridan. Le gén. Phil. Sheridan a quitté la Nlle-Orléans dimanche soir. [illegible]

Plusieurs [illegible]

Un bon extincteur. Nous avons dit que le steamboat [illegible]

Rapport mortuaire. Notre voyons dans le rapport mortuaire du Bureau de Santé, que du 19 novembre [illegible]

Incendie. [illegible]

Une paire de coquins. [illegible]

[illegible]

SACRIFICE! SACRIFICE!
IMMENSE SACRIFICE
EN MARCHANDISES SÈCHES
— AU —
Jackson Store,
[illegible]
SENAC & LABOSE. [illegible]

On demande [illegible]

Demande [illegible]

Demande [illegible]

ATTENTION
NE FAITES PAS ERREUR.
LA MAISON
"PRIX FIXES"
E. LAZARD & CO,
N'EST PLUS AU
COIN STE-ANNE ET LEVEE.
Nos 213, 215 & 217,
VIEILLE LEVÉE,
En face du Marché Français.
[illegible]

FELLMAN
BROS.,
SOIERIES! SOIERIES!!
Provenant de ventes du Shérif.
[illegible]
FELLMAN BROS.
125 rue du Canal.
[illegible]

En débarquement de la barque
COMTESSE DUCHATEL
Bordeaux.
100 barriques VIN [illegible]
[illegible]

Au Public. [illegible]

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville [illegible] Nlle-Orléans.

HÉBERT & CIE.
59 - Rue de Chartres - 59
COIN BIENVILLE.
LIVRES D'ECOLE.
PAPIER ECOLIER,
PAPIER A LETTRES,
REGISTRES.
ALMANACHS ET AGENDAS
Pour 1877.
ABONNEMENTS
A TOUS LES JOURNAUX DE
MODES.
PAPIERS PEINTS.
A PRIX REDUITS.

Consulat de Belgique. [illegible]

En débarquement du navire [illegible] Bordeaux. [illegible]

Demande de Riz. [illegible]

Piano Pleyel. [illegible]

VEUVE [illegible]

LE DR. J. MATHIEU,
HOMŒOPATHISTE.
[illegible]

Avis spécial. [illegible]

Avis important aux [illegible]
RÉDUCTION DU PRIX.
DE $3 50 A $2 [illegible]
[illegible]

Maison Ste Anne.
AU DRAPEAU ROUGE.
[illegible]

AVIS. [illegible]

ELKIN & CO.
[illegible]

Banque de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Mme GOILARD. [illegible]

U. MARINONI
[illegible]

Banqueroute! Banqueroute!
$37,483 75
MARCHANDISES SÈCHES
[illegible]

M. L. BYRNE & CO.,
[illegible]

ST-CYR FOURCADE,
[illegible]

ST-CYR FOURCADE,
[illegible]

PHILIP WERLEIN,
78, 80, 82 et 90 rue BARONNE.
PIANOS ET ORGUES.
[illegible]

CHAS. E. KELLS
[illegible]

Le Dr Thos. S. EASTON.
[illegible]

Sirop Pectoral Balsamique de
DUCONGÉ.
[illegible]

Fabricants de Pianos.
J. PIFFAUT,
[illegible]

A LOUER. [illegible]

W. S. LYON & CO.,
GROCERS.
[illegible]

AVIS. [illegible]